

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 FEVRIER 2020 à 20 heures**

Sous la présidence de Mr Dominique TURC, Maire,

En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 13

Absents excusés :

Mmes Clémence DENUELLE et Sandrine VAUDON.

Mme Christelle ECOFFARD ayant donné procuration à Mme Nathalie RIGHETTI.

M. Christophe JACQUEMET ayant donné procuration à M. David GAUTHIER

Secrétaire de séance: Mme Brigitte HUMBERT.

**Le Conseil Municipal,
A l'unanimité,**

Accepte la mission de maîtrise d'œuvre de la SCP PRUNIAUX-GUILLER relative à l'aménagement de voirie et réseaux divers prévus dans la Rue du Monthoux, l'Impasse de La Fontanelle et l'Impasse du Cimetière, pour un montant de 7 480,00 € HT soit 8 976,00 € TTC.

Autorise Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces constitutives du dossier, puis d'assurer les règlements correspondants.

Décide de renouveler la demande de dérogation de l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours,

Propose au directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN) de maintenir l'organisation de la semaine scolaire comme il suit :

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi

<i>Matin</i>	<i>Entrée : 8 :30</i>	<i>Sortie : 12 :00</i>
<i>Après-midi</i>	<i>Entrée : 13 :30</i>	<i>Sortie : 16 :00</i>

**Le Conseil Municipal,
Est informé que:**

- La voie d'accès à l'aire de grands passages va être remise en état par Haut Bugey Agglomération au printemps 2020. La commune autorisera l'ouverture des barrières situées au niveau la CUMA pour que la communauté sédentaire des gens du voyage puisse accéder à leur domicile durant cette période.
- Le trail ultra 01, qui aura lieu du 19 au 21 juin 2020, passera par St Martin.
- La MFR de la Dombes et l'AS du collège Théodore Rosset remercient la commune pour les subventions exceptionnelles qu'elle leur accordé.
- La compensation financière genevoise s'élève à 22 019.23 € pour cette année avec 13 frontaliers titulaires d'un permis G résidant à St Martin.
- Melle Camille ORBETTE qui habite Chamoise, prépare un tour de France à mulet et qu'elle partira en mars 2020 pour une durée d'un peu plus de 8 mois. Une aide financière pourra être prévue au vote du budget 2020.
- Selon les premières informations de l'INSEE suite au recensement de la population qui vient de se terminer, il a été constaté une baisse du nombre d'habitants sur la commune.
- Le SIEA souhaite favoriser, pendant les 6 ans qui viennent, la pose de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments communaux.

Séance levée à 21h

Le Maire,
M. Dominique TURC

